

## LE POUVOIR FACE À LA FOULE

*Séance coordonnée et introduite par Raphaëlle Laignoux et Irina Gridan*

Loïc CAZAUX, *Les fonctions politiques de la foule à Paris pendant la guerre civile (1407-1420)*

Si la multitude se laisse difficilement percevoir à la fin du Moyen Âge et plus particulièrement dans le contexte de la guerre civile, c'est qu'elle dispose d'un statut ambigu. Source ponctuelle de légitimation face au pouvoir qui la convoque et tente de la régir dans les moments d'instabilité, voire acteur du jeu politique dans le cadre d'un rapport institutionnalisé, elle peut devenir facteur d'opposition lorsque les tensions politiques, militaires, sociales et économiques se font trop vives. Elle est alors rejetée par des sources proches des élites en dehors de l'ordre socio-politique qui doit l'enserrer. En cela, la foule apparaît comme un prisme des hiérarchies sociales et des distinctions politiques et morales qui fondent la société médiévale. Il est significatif que les désignations de la foule se confondent avec celle du « peuple », conçu comme communauté civique ou dernier des trois états. Parallèlement, les détenteurs du pouvoir s'isolent de la foule, s'individualisent, mais entretiennent avec le nombre un rapport nécessaire car légitimant. Face-à-face également promu par la théorie politique : le pouvoir doit trouver sa justification idéologique dans la recherche du bien commun, de l'intérêt général, de la paix pour tous, de la nécessaire concorde entre les gouvernants et la pluralité des états et communautés du royaume.

Wien Weibert ARTHUS, *Welcome OEA : 30 avril 1963, François Duvalier mobilise la foule pour accueillir la mission d'enquête de l'OEA*

Le 30 avril 1963, une mission d'enquête de l'Organisation des États Américains (OEA) arrive à Port-au-Prince suite à la violation de l'ambassade de la République dominicaine par les troupes gouvernementales haïtiennes. La mission est accueillie par des milliers de gens qui chantent, dansent et se saoulent au tafia au cri de « Vive Duvalier ». Dans le fond, la principale tâche qui incombe à cette foule, strictement encadrée par les Tontons Macoutes, c'est d'être présente et agir comme un groupe homogène en suivant les consignes. François Duvalier, en retour, gagne la bataille psychologique contre les délégués de l'OEA, placés dans un environnement où peuvent leur arriver la clameur de milliers de voix exaltant Duvalier. Ce dernier marque aussi un point capital dans sa quête permanente de conservation du pouvoir. Au moment où il utilise son mode de rapports privilégié avec la foule, c'est-à-dire le discours, prononcé sous forme de slogans, le président est entrecoupé par des « Vive Duvalier ». L'exercice se termine par un « Duvalier à vie », repris en chœur par la foule, présenté par le dictateur comme un choix exprimé spontanément par le peuple et concrétisé un an plus tard.

Raphaëlle LAIGNOUX, *Acclamations, cortèges, serments : la foule face aux revendications de légitimité pendant le Triumvirat*

Les années 44-29 av. J.-C. constituent une période troublée marquée par les guerres civiles et l'affrontement pour le pouvoir entre différents acteurs. Cependant, on peut constater que les différents hommes politiques de la période triumvirale ne se contentent pas de la force armée pour s'imposer, mais cherchent véritablement à légitimer, justifier leur pouvoir. L'analyse de ces revendications publiques de légitimité passe notamment par l'étude des rapports qu'entretiennent ces détenteurs du pouvoir avec les foules lors de rassemblements civils ponctuels. Ces rassemblements prennent trois formes principales. Il s'agit tout d'abord de discours tenus devant le peuple assemblé par certains magistrats. Mais outre ces rassemblements d'un auditoire autour d'un discours, deux autres types de manifestations officielles émergent durant le Triumvirat : il s'agit d'une part, de l'ensemble des rassemblements qui entourent les déplacements des prétendants au pouvoir et, d'autre part, de la pratique des serments publics. Ces deux types de manifestations semblent d'ailleurs marquer la naissance de nouveaux rapports entre les détenteurs du pouvoir et la foule, beaucoup plus personnalisés. Il s'agira donc pour nous de mettre en évidence l'évolution des rapports entre les foules et le pouvoir durant le Triumvirat.

Laurent TATARENKO, *L'Église face à la foule, dans les communautés uniates et orthodoxes de Pologne--Lituanie (années 1590-1630)*

La division de l'Église orthodoxe polono-lituanienne entre l'obédience constantinopolitaine et romaine, instituée par l'Union de Brest de 1595-1596, fut un moment privilégié dans le rapport entre le clergé ruthène et ses fidèles. La particularité de cette concurrence vient de la faible différenciation, voire de l'absence de différence, dans les pratiques cultuelles et les références théologiques des uniates et des orthodoxes, jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour chacun des camps la présence de l'assemblée des croyants devenait l'une des preuves implicites de sa légitimité. Les prélats uniates ont perçu la foule, dans son rôle traditionnel, comme un auditoire acquis et attentif à la parole du clergé ou un attroupement désordonné et séditieux. Les élites orthodoxes, privées du sommet de la hiérarchie ecclésiastique, ont voulu au contraire présenter certains épisodes violents, dont ils ont pu être acteurs, comme l'expression de l'ensemble de la communauté ruthène. Dans les cas d'opposition à la hiérarchie uniata, les fidèles furent ainsi décrits comme des garants naturels de la « vraie foi ». Toutefois, les événements révèlent que l'action de la foule fut rarement une démarche autonome et davantage une réponse spontanée à des rumeurs répandues par les clercs orthodoxes, récalcitrants face à l'épiscopat uniata. Dans le même temps, les récits et les dépositions judiciaires, postérieurs aux événements, montrent que, dans ce conflit, la foule devint l'un des lieux de rencontre de deux visions contraires de l'Église : l'une fondée sur l'autorité exclusive du clergé et l'autre laissant aux laïcs le droit de décider de la légitimité de leurs pasteurs.

Irina GRIDAN, *Les communistes roumains face à la foule à l'été 1968 : stratégies discursives et scénographies mobilisatrices*

Le 21 août 1968, au lendemain de l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie à Prague, Nicolae Ceaușescu, secrétaire général du Parti Communiste roumain, prononce devant une foule de près de 100 000 habitants de Bucarest un discours énergique, dans lequel il appelle le peuple à faire front derrière ses leaders face à la menace extérieure. Au-delà de la visée de légitimation de ce rassemblement de foule, cherchant à asseoir la popularité du régime grâce à un discours faisant une large place au nationalisme et à l'antisoviétisme, il s'agira de s'interroger sur le rapport que le pouvoir communiste entretient avec la foule : cette dernière est-elle un simple spectateur, un faire-valoir et un réceptacle de la propagande, dans le cadre d'une manifestation scrupuleusement orchestrée ? Au contraire, la part de l'improvisation et de l'urgence confère-t-elle à la foule une marge de manœuvre par rapport aux attendus de l'Agit-prop ? L'enthousiasme de la foule, la liesse semblent visibles et sont attestées par diverses sources. Si la question de la spontanéité de ces réactions demeure très difficile à trancher, nous nous intéresserons en revanche à la mise en scène et à la mise en récit du soutien populaire, qui érige le face-à-face « réussi » avec la foule en instrument de communication politique.

Nicolas MARIOT, *Conclusions*